

	<p>AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon Association Vélo 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18 Site : http://www.vvv-sud.org</p>
---	---

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°20 - 2 Mai 2013

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Vélo et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, R. Coet, JJ. Courrée, M. Delphin, G. Gallardo, Y. Goroneskoul, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, JF. Lataste, P. Lefevre, Th. Legaye, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, Ph. Rançon, G. Rouland, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffroy, E. Thyss, R. Unseld, M. Vallès, ...).

Lettre n°20 : envoyée à : 145 personnes, inscrites avant le 02-05-2013.

Voici le numéro 20 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

NB : Vos idées d'amélioration du contenu de la lettre sont les bienvenues ! Envoyez vos informations.

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

France (concernant le sud)

France

Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes (2002) : un texte de référence utile à tous : publication ici du texte intégral - Partie 1 – Définition des Véloroutes

Le « Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes du réseau des itinéraires cyclables d'intérêt national », adopté en 1998 et corrigé en 2002, constitue un document de référence : toutes les Véloroutes et Voies Vertes aménagées devraient respecter les caractéristiques de ce Cahier des charges. Nous publions ici ce texte, par morceaux. Partie 1- Définition des Véloroutes :

« Les " véloroutes " sont des itinéraires pour cyclistes à moyenne et longue distance, d'intérêt départemental, régional, national ou européen, reliant les régions entre elles et traversant les agglomérations dans de bonnes conditions. Elles empruntent tous types de voies sécurisées, dont les voies vertes. Elles doivent répondre aux critères ci-dessous :

- linéarité : itinéraire allant d'une ville à une autre ville le plus directement possible ;
- continuité : l'itinéraire ne doit pas être interrompu, y compris dans les traversées des agglomérations ;
- sécurité : les cyclistes doivent bénéficier d'un très haut niveau de sécurité, en particulier vis-à-vis des véhicules à moteur mais également dans certaines conditions particulières d'aménagement de l'itinéraire (zones de remblais, bords de voies d'eau, etc.) ;
- jalonnement et balisage : l'itinéraire doit faire l'objet d'un jalonnement et d'un balisage spécifiques et uniformes sur son ensemble, et facilement identifiables ;
- services : l'itinéraire doit offrir aux usagers un certain nombre de services liés à l'utilisation du vélo, au tourisme, aux transports en commun et plus précisément aux trains, à l'information et à la réservation ;
- entretien : l'itinéraire doit faire l'objet d'un entretien permettant son utilisation permanente ;
- usage : ces itinéraires doivent être adaptés à tous les cyclistes, y compris les moins expérimentés et entraînés. A cet effet, en règle générale, leur déclivité sera fortement limitée, de l'ordre de 3 % (sauf dans les zones de montagne, où il conviendra de rechercher cependant les déclivités les moins fortes) ;
- mode d'utilisation : ces itinéraires doivent être incitatifs mais pas obligatoires, les cyclistes conservant la possibilité d'aller sur les autres parcours. Ils peuvent utiliser les aménagements cyclables les plus sécurisés, et en priorité les " voies vertes ", qui seront à privilégier. »

Pour lire le texte complet et le télécharger : <http://www.vvv-sud.org/cahierdescharges.html>

France

L'association des Départements et régions cyclables demande des crédits européens pour les Euro-véloroutes

L'association des Départements et régions cyclables (ADRC) demande des crédits européens pour les Euro-véloroutes. Dans une campagne lancée en Février 2013 auprès du parlement Européen, l'ADRC a demandé 12 millions d'euros par an à l'Europe jusqu'en 2020.

Voir : <http://www.lemoniteur.fr/193-deplacements/article/actualite/20115945-euro-velo-routes-le-lobby-francais-s-organise>

Région Aquitaine

Landes

Projet de Véloroute européenne EV3 le long de l'Adour (rive droite) : pré-enquête ouverte (10km entre St-Martin-de-Seignanx et St-Laurent-de-Gosse –pont de Pitres, en face d'Urt-)

Dans la Lettre électronique n°19 d'Avril nous écrivions ceci :

Le Département des Landes possède un bel itinéraire cyclable, la piste littorale nord-sud (162km), qu'il améliore et relie aux villes de l'intérieur. Il développe aussi des « sentiers de randonnées non motorisés », hélas non revêtus. Et, depuis 2009, il a adopté un Schéma départemental cyclable. En 2012 il a décidé, en dérogeant à sa politique habituelle, de réaliser en maîtrise d'ouvrage départementale 10km de l'Eurovéloroute EV3 au bord de l'Adour. Il s'agit des 10 premiers kilomètres de la portion Adour-Midouze de la Véloroute EV3 (axe national et européen), sur les communes de Tarnos, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Barthélemy et Saint-Laurent-de-Gosse, jusqu'au pont de Pitres (entre

St-Laurent-de-Gosse et Urt). Cet itinéraire cyclable sera situé au bord de la RD74, sur la rive droite de l'Adour. Il s'agira d'une Voie Verte (en site propre). Coût estimé des travaux : 3 millions €. Les travaux sont prévus en 2013-2014. A terme cette Eurovéloroute EV3 doit longer l'Adour depuis Bayonne jusqu'à Dax, en rive droite, en utilisant le plus souvent des « chemins d'eau » qui existent déjà (chemins ruraux au bord du fleuve). Les études de faisabilité de l'itinéraire ont déjà été réalisées par le département pour la totalité de l'axe EV3.

Commentaire AF3V : voilà une bonne nouvelle, car l'EV3 en rive droite de l'Adour, entre Bayonne, Urt et Dax sera plate et offrira un magnifique parcours grand public. L'accès à Bayonne devra être réalisé avec soin, en continuant au bord de l'Adour (demande de l'AF3V).

Voir le blog du Conseiller Général : <http://lionelcausse.blogspot.fr/2012/08/saint-martin-de-seignanx-piste-cyclable.html>

Voir article du 04 avril 2013 : <http://www.sudouest.fr/2013/04/04/la-veloroute-voie-verte-se-precise-1013961-3529.php>

Voir article du 13-03-2013 : <http://www.sudouest.fr/2013/03/12/la-veloroute-passera-par-la-rive-droite-991787-3566.php>

Voir article du 09-03-2013 : <http://www.sudouest.fr/2013/03/09/la-veloroute-passera-dans-la-communeaugmentation-des-subsidies-989151-3566.php>

Voir les projets du département ici : <http://www.vvv-sud.org/projetslandes.html>

En avril 2013 une pré-enquête publique a lieu, avec des réunions publiques par commune, et une consultation publique disponible sur Internet : il est possible de lire et télécharger tout le projet, et de donner son avis en ligne. Voir présentation résumée du projet :

<http://www.landes.org/projet-veloroute-voie-verte>

Voir la consultation ici, avec téléchargement possible du dossier, et avec « registre en ligne » (déposez un avis positif !!!) :

http://www.landes.org/detail-une-actualite?id_actualite=895

Voir article 29-04-13 : « Véloroute des Pèlerins en vue au sud »

Lien : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr/archive/2013/04/29/fin-veloroute-pelerins-bayonne.html#more>

Lot-et-Garonne

Voie Verte de Sainte-Livrade à Castelmoron-sur-Lot : 4km ouverts

Le Conseil Général du Lot-et-Garonne prévoit de créer une Voie Verte sur une ancienne voie ferrée, entre Sainte-Livrade et Castelmoron-sur-Lot, en rive gauche du Lot (longueur prévue : 12km). Le coût total du projet est de 2,78 millions d'euros. En juin 2012 le premier tronçon de 4km a été inauguré. Il est situé sur la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot, entre le point de départ, au voisinage de la D 911, et le point de jonction de l'avenue de Bordeaux.

Voir article du 27-04-2011 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2011/04/27/1068809-sainte-livrade-sur-lot-la-voie-verte-en-travaux.html>

Voir article du 01-09-2011 : <http://www.ladepeche.fr/article/2011/09/01/1157420-4-km-de-voie-verte-livradaise-quasi-terminees.html>

Voir article du 08-06-2012 : <http://www.sudouest.fr/2012/06/08/4-kilometres-de-voie-douce-et-verte-737528-3829.php>

Voir une vidéo avec annonce des projets :

http://www.dailymotion.com/video/xrxot2_inauguration-de-la-voie-verte-1re-tranche_news

Pyrénées-Atlantiques

Biarritz : action de BIZI au FIPA et annonce de la Mairie

Le 26 janvier, les militants du mouvement altermondialiste Bizi ont déployé une banderole sur la façade de la gare du Midi à Biarritz avec un message au festival audiovisuel FIPA dont c'était la cérémonie de clôture au même moment. Cette banderole disait : « Il y a un an, promesses d'aménagements cyclables à Biarritz : du cinéma ?! ». En effet, le groupe « Alternatives au Tout Voiture » de Bizi demande des aménagements

cyclables depuis des années, sans succès, et avait obtenu des promesses il y a un an : un premier circuit côtier depuis le Phare jusqu'à la Cité de l'Océan était annoncé. Bizi demande aussi un aménagement utile et peu coûteux : un double sens cyclable rue Mazagran (plein centre). En réaction l'élu Michel Veunac a annoncé qu'un « Plan vélo » serait intégré au futur « Plan de déplacements urbains » en Juin 2013.

Voir : <http://www.sudouest.fr/2013/02/26/le-plan-de-deplacement-urbain-sera-pret-en-juin-977966-3944.php>

Pyrénées-Atlantiques

Inondations et déviation sur la Voie Verte Laroin-Tarsacq

La Voie Verte Laroin-Tarsacq suit le Gave tout près de l'eau sur plusieurs kilomètres. En Février-Mars 2013 les débordements du Gave de Pau ont abîmé le revêtement à certains endroits. Une partie de 300m a été emportée. Le Conseil Général a aussitôt créé une déviation de la Voie Verte, en ouvrant un chemin de 300m au fond d'un champ. La Voie Verte sera déplacée définitivement pour éviter les 300m les plus inondables. Voir fiche et photo ici : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=369>

Pyrénées-Atlantiques

La Véloroute « Pyrénées-Gave-Adour » (V81) recevra des financements européens

Le projet de Véloroute Pyrénées-Gave-Adour, porté par le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, fait partie de l'itinéraire cyclable longue distance « Véloroute du Piémont Pyrénéen » (V81) qui reliera Anglet à le Barcarès (600km). Elle s'étend sur 160 km. Les travaux recevront des financements européens du FEDER. Un article récent explique comment le Département procède pour obtenir des crédits européens. Voir : <http://www.departements-regions-cyclables.org/page/index.php?p=83&ref=127>

Région Languedoc-Roussillon

Pyrénées-Orientales

L'AF3V fait des propositions d'itinéraire pour la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) (67km en Pyrénées-Orientales)

L'association Vélo en Têt, Relais départemental de l'AF3V pour les Pyrénées-Orientales, a demandé au Conseil Général d'aménager la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) dans les Pyrénées-Orientales entre les Gorges de Galamus et Le Barcarès (67km). Cet itinéraire est inscrit au Schéma national et au Schéma régional, et a été aménagé dans l'Aude entre Chalabre et les Gorges de Galamus (limite du département St-Paul-de-Fenouillet). En avril 2013 l'association Vélo en Têt a transmis au Conseil Général des propositions détaillées pour cet itinéraire, qui comporterait 42,5 Km sur route ou chemin existant sans travaux (simple jalonnement), 8,5 Km sur chemin forestier ou rural à revêtir ou à améliorer, 2 Km sur piste cyclable à créer (parallèle à RD), et 14 Km sur la Voie Verte de l'Agly existante (à entretenir et pérenniser). L'itinéraire proposé est un itinéraire de vallée, qui minimise les pentes, et il offre une sécurité maximale car il est en majorité sur des chemins et routes à faible ou très faible trafic, ou sur des tronçons de voie verte qui devront être créés pour éviter les RD circulés : 2km à créer. Cet itinéraire propose aussi un parcours magnifique desservant les Gorges de Galamus, les vignobles du Maury, les villes de Maury, Estagel, Rivesaltes, le site préhistorique de Tautavel, et le Mémorial du Camp de Rivesaltes. Le Conseil Général a répondu qu'il avait bien reçu ces propositions.

Voir l'itinéraire (description et cartes) et les courriers sur le site vvv-sud, ici : <http://www.vvv-sud.org/demandespyrorientales.html>

Pyrénées-Orientales

Juillet 2013 : randonnée « militante » pour demander l'aménagement de la Véloroute du Piémont Pyrénéen

L'AF3V organise du 1^{er} au 12 Juillet 2013 une randonnée de 660km sur l'itinéraire de la Véloroute du Piémont Pyrénéen, entre Anglet et Le Barcarès. 50 cyclo-randonneurs vont

donc parcourir ce futur itinéraire dans les Pyrénées-Orientales les 11 et 12 Juillet 2013, avec étapes à Maury (le 11 Juillet) et à Le Barcarès (le 12 Juillet). Ils suivront le plus possible l'itinéraire demandé au Conseil Général (voir autre info dans cette lettre), et ils rencontreront les élus des communes traversées. Voir le site de la randonnée : <http://toulousevelo.le-pic.org/randovelosud2013>

Pyrénées-Orientales

Ouverture d'une Véloroute franco-espagnole Pirinexus au printemps 2013 (353km), avec un Guide disponible à la Foire de Narbonne du 8 au 12 Mai ...

Pirinexus est une Véloroute circulaire de 353 kilomètres dédiée au cyclotourisme qui unit les réseaux cyclables de la province de Gérone (Espagne) et des Pyrénées-Orientales (France). Cet itinéraire est le résultat d'un travail conjoint entre le Consortium des Voies Vertes de Gérone, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et le Pays Pyrénées-Méditerranée, dans le cadre du projet transfrontalier ENLLAC. La section entre Le Boulou et Sant Feliu de Guíxols est un élément de la Véloroute littorale Eurovelo 8. Pirinexus a été présenté officiellement le 20 mars 2013 à Gérone et il devrait être ouvert aux cyclistes dans sa totalité dès le mois d'avril 2013.

En France, l'itinéraire suit le tracé de la Véloroute du Pays Pyrénées- Méditerranée. Entre le Col d'Ares et Arles-sur-Tech, il passe par la D 115 (300 voitures/jour entre le Col d'Ares et Prats-de-Mollo et 1200 entre Prats et Arles). Entre Arles-sur-Tech et Maureillas, il emprunte les tronçons en site propre déjà existants (tracé de l'ancienne voie ferrée), des chemins agricoles et des routes à faible trafic, mais passe par la D 115 pour traverser Céret et sur 900m avant l'entrée de St-Jean-Pla-de-Corts. La montée au Col de Panissars se fait par la D 13a, route à très faible fréquentation motorisée, puis du hameau de Riunoguès au col, sur des pistes forestières dont l'aménagement en Voie Verte est en cours au printemps 2013 : pose d'un revêtement en béton sur 2 tiers du tronçon, enduit gravillonné sur la dernière partie avant le col. En Espagne, l'itinéraire est composé de Voies Vertes en site propre (dont la longue Voie Verte Olot-Gérone-San Feliu de Guixols), de pistes cyclables et de routes à faible densité de circulation automobile.

Les officiels annoncent que la signalétique est en place et que l'itinéraire peut être pratiqué sur toute sa longueur à partir du mois d'avril. Il est conseillé de faire le circuit dans le sens des aiguilles d'une montre pour éviter la montée du Col d'Ares par le versant nord et la Tramontane, très fréquente sur la partie est.

Un topoguide de 100 pages, disponible en quatre langues, décrit l'itinéraire en 34 tronçons, avec des cartes détaillées, la description du tracé et des sites et services touristiques. Ce guide est disponible en format papier et en téléchargement. Un site internet est en construction, la version catalane est la plus complète pour l'instant.

Les partenaires espagnols Consorci del Vies Verdes seront présents à la Foire de printemps du Grand Narbonne. Parc des Expositions Entrée libre. Ouvert du 8 mai au 12 mai 2013 de 10h à 20h. Guide disponible au stand.

Voir Pirinexus : <http://www.pirinexus.com/>

Informations et demandes de topoguide : Pays Pyrénées Méditerranée, Géraldine Caprani, g.caprani@payspyreneesmediterranee.org

Voies Vertes de Catalogne : <http://www.viesverdes.cat/>

Projet Enllaç : <http://www.cicloenllac.cat/>

Téléchargement des documents du séminaire final Enllaç :

<http://www.cicloenllac.cat/fr/documents>

Téléchargement du topoguide : http://issuu.com/cvvgirona/docs/guia_pirinexus_cat

Téléchargement du tracé au format GPX:

<http://www.pirinexus.cat//biblioteca/items/1926/Pirinexus-S.zip>

Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Région Midi-Pyrénées

Ariège

Inauguration de la Voie Verte Foix-Saint-Girons le dimanche 19 Mai à Castelnaud-Durban : venez nombreux à vélo

Le Conseil Général de l'Ariège a aménagé une belle Voie Verte de 42km entre Vernajoul (à 4km de Foix) et Saint-Girons. Et il vient de remplacer sur cette Voie Verte des panneaux inadaptés de limitation de vitesse par des panneaux de simple conseil de partage de la Voie Verte et de prudence... A signaler que cette Voie Verte Vernajoul-Saint-Girons sera prolongée fin 2013 jusqu'à la gare de Foix (+3km) en franchissant l'Ariège sur un pont de la voie ferrée en activité. Le Conseil Général mène une politique active en faveur des Voies Vertes, et il a souhaité organiser un événement mettant en valeur ces nouveaux équipements touristiques. Pour cela, les 18 et 19 Mai, il inaugure la Voie Verte Foix-St-Girons avec de nombreuses animations et plusieurs courses nocturnes qui se dérouleront sur la Voie Verte, dont une de 45km (proche du marathon).

L'inauguration officielle aura lieu le dimanche 19 Mai à Castelnaud-Durban, à 11h. Les associations locales CODEP FFCT Ariège (Relais départemental AF3V) , Vélo9 (FUB) de Foix, Vélo'Riège (FUB) de Pamiers, et l'association Vélo (Délégation Régionale AF3V), seront représentées et appellent les cyclistes à converger à vélo sur la voie verte, jusqu'à Castelnaud-Durban : venez nombreux.

Voir description de la Voie Verte ici: <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=279>

Voir article du 24-04-13 : <http://www.ladepeche.fr/article/2013/04/24/1613170-voie-verte-la-grande-fete-de-pentecote.html>

Voir article avec vidéo:

http://www.ariegenews.com/ariege/tourisme_loisirs/2013/61255/foixsaint-girons-l-achevement-des-42-km-de-voie-verte-vaut-bien-une-fe.html

Voir : <http://entrefoixetsaintgirons.blogspot.fr/2013/04/inauguration-voie-verte-foix-saint.html> Voir: <http://www.calendrier.dusportif.fr/trail-nocturne-voie-verte-013151>

Voir: www.runningmag.fr/9901/la-nocturne-de-la-voie-verte.html

Ariège

Le Conseil Général développe les Voies Vertes et la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81)

Le Conseil Général de l'Ariège a aménagé une belle Voie Verte de 42km entre Saint-Girons et Vernajoul, à 4km de Foix, qui sera prolongée jusqu'à Foix, et qui constitue une partie de la future Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81). Il prépare l'organisation d'un événement grand public pour valoriser cet aménagement. Il a aussi décidé d'améliorer la qualité de la Voie Verte qui existe entre Lavelanet et Mirepoix (38km) : elle sera « mise aux normes », avec amélioration du revêtement, du traitement des intersections, de la signalisation,... Ces travaux sont estimés à 1,8 millions d'euros et sont prévus pour 2013 et 2014. En parallèle, le Conseil Général de l'Aude prépare la rénovation du tronçon de cette Voie Verte qui passe dans l'Aude (entre Sonnac-sur-l'Hers et Chalabre). L'Ariège va aussi réaliser une étude de la future Véloroute V81 dans la vallée du Salat, permettant de rejoindre la vallée de la Garonne (axe Saint-Girons-Saint-Lizier-Lacave).

Voir fiche Voie Verte Foix/Saint-Girons, ici : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=279>

Voir fiche Voie Verte Lavelanet-Mirepoix, ici : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=221>

Voir les projets article du 25-01-2013 :

http://www.ariegenews.com/ariege/actualites_economie/2013/57753/15-000-velos-ont-emprunte-la-voie-verte-reliant-foix-a-saint-girons.html

Voir les projets du département : <http://www.vvv-sud.org/projetsariege.html>

Gers

La Voie Verte Condom-Mouchan sera prolongée de 13km (ouverture prévue en juillet 2013)

Le Conseil Général du Gers a un projet de Voie Verte sur une ancienne voie ferrée, entre Condom et Eauze (30km). Il a ouvert en 2009 un premier tronçon de 7km entre la ville de Condom, sur la Baïse et le village de Mouchan. C'est un bel aménagement en enduit

gravillonné, qui traverse les coteaux de l'Armagnac. Le Conseil Général annonçait que le tronçon entre Mouchan et Lagraulet-du-Gers (11km) serait réalisé en 2011-2012, pour une ouverture fin 2012. Un sentier de randonnée de pays (GRP) du Pays d'Armagnac empruntera cette future section. En réalité ce nouveau tronçon, en travaux en 2013, sera ouvert en juillet 2013.

Voir un article: <http://www.sudouest.fr/2010/06/26/bilan-carbone-du-conseil-general-du-gers-7-200-tonnes-de-carbone-125497-4627.php>

Voir les projets du département : <http://www.vvv-sud.org/projetsgers.html>

Voir le site de l'AF3V : http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=299

Agenda sud France

Voir les manifestations organisées sur les Véloroutes et Voies Vertes dans le sud de la France, ici : <http://www.vvv-sud.org/animation.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Vélo (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.